

EC/FL 02\_11\_2023

## COMPTE-RENDU

### Commission de quartier : Corniche/port du 02/11/2023

---

#### PRÉSENTS :

##### **Mairie de Saint-Georges de Didonne :**

François LEPAREUR - Conseiller municipal,  
Nathalie SIMON - Adjointe au Maire,  
Éric CAMILLERI - Coordonnateur commissions de quartier,  
Jean-Philippe MESPOULEDE - Responsable cadre de vie

---

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-joint le compte-rendu de la commission du 2 novembre 2023, faisant un point de situation des problématiques soulevées depuis nos derniers échanges et relatant vos questions et les premières réponses apportées par l'équipe municipale et les agents des services concernés.

#### Projet de la Corniche :

Vous avez été informé de la tenue d'une réunion publique pour le 12 décembre 2023 Celle-ci a été menée par les ingénieurs du syndicat départemental de la voirie avec présentation

- du pré-projet décrivant une modélisation urbanistique (voirie, réseaux) et environnementale (espaces verts, parkings)
- des contraintes soulevées par les études du CEREMA : qualité médiocre du sol, érosion marine, effondrements par les eaux pluviales, cavités importantes et inquiétantes...

Le syndicat de la voirie va parfaire son projet initial en intégrant des précisions techniques complémentaires : expertises géophysiques et géotechniques ; une nouvelle réunion publique sera organisée prochainement.

#### Projet de la maison et des jardins du Phare :

En étroite collaboration avec l'OTC (Office de Tourisme Communautaire), les études préalables sont déjà réalisées : relevés topographiques, études géotechniques et investigations complémentaires des réseaux présents sur le site. Les projets d'aménagements intérieurs et extérieurs sont en cours.

L'architecte est choisi et l'équipe municipale espère que le futur musée du pilotage, ses abords, sa boutique et la billetterie seront ouverts au public pour la saison estivale 2025.

La délibération entérinant le budget prévisionnel et la convention avec l'OTC a été votée au Conseil municipal du 16 novembre 2023.

#### Rénovation du Phare :

L'étude demandée auprès des bâtiments de France a été enfin reçue et un marché de maîtrise d'œuvre (avec les différents corps de métiers et les travaux à réaliser) va être lancé dans les prochains mois.

### Le Château d'eau et son site :

Le château d'eau - en très mauvais état - est un bâtiment remarquable et répertorié situé dans le périmètre des 500 mètres protégés des monuments historiques autour du phare de Vallières ; ainsi les contraintes des bâtiments de France seront à respecter pour un futur projet : pas de création d'ouvertures excepté en "skydome", réfection conforme du bâtiment, aucune construction nouvelle sur le site...

Les projets d'aménagement sont nombreux et contraints, l'idée d'un îlot de verdure et de fraîcheur est avancée avec un espace de jeux pour les enfants, pour les boulistes, pour des agréés... Tout est ouvert dès que les antennes téléphoniques seront déposées.

La mairie attend que les gestionnaires des antennes effectuent les démarches pour les déplacer sur des sites de repli comme par exemple des résidences privées.

Une lettre recommandée avec accusé de réception a été envoyée à TOTEM (gestionnaire des antennes ORANGE, INFRACOS BOUYGUES et SFR) et CELLNEX (FREE).

Depuis peu de temps, le service municipal du cadre de vie est en pourparlers avec un technicien spécialisé dans les opérations de couverture mobile pour l'ensemble des opérateurs.

### Questions des administrés :

#### Allée des Fusains :

1/ Demande d'installation d'une poubelle pour que les gens mettent les sacs de déjections canines et les déchets de pique-nique au bout de l'allée sur l'esplanade de verdure.

Le CTM (Centre Technique Municipal) va en installer une avant l'été 2024 .

2/ La rigole au bout de la rue est effondrée.

Les travaux seront présentés au budget supplémentaire du mois de juin 2024, pour une réalisation en octobre.

#### Allée des Groies :

Matérialiser l'emplacement des voitures.

Après l'expertise sur site des agents techniques, il a été décidé de les matérialiser par des blocs calcaires.

#### Parking (Miramar) :

Demande de dégager le trottoir.

Comme chaque année, la haie sera élaguée avant le printemps 2024 (selon les conditions météorologiques).

#### Rue du Port :

1/ Demande que le sens unique ne soit que pendant la saison, pour éviter que les résidents des rues en haut de la rue du port ne fassent un grand détour.

L'idée semble intéressante mais, selon la Police Municipale, la configuration de la rue ne le permet pas (îlots directionnels et stationnement en alternance). La gestion des nombreux panneaux routiers, les peintures au sol, les arrêtés municipaux, les informations aux riverains... seraient très conséquents et source potentielle d'accidents.

2/ Effacer la bande verte au sol qui ne sert plus.

La demande a été transférée à la CARA.

**Plage du Port :**

Enlever le panneau sens interdit (plage et jetée du port).

Le panneau a (malheureusement) son utilité légale pour éviter les pratiques en 4x4 et les stationnements gênants.

**Rue de la Crête :**

1/ En bas de la rue côté Bd de la Corniche, passage piéton pas aux normes.

Il sera repeint avant l'été et les travaux de mise aux normes seront réalisés en même temps que le boulevard de la Corniche.

2/ Est-il prévu un enfouissement des réseaux ?

Ce n'est pas prévu pour le moment.

**Chemin qui descend plage de Vallières :**

Demande que ce chemin soit entretenu.

A prévoir avec AI 17.

Informations en fin de réunion par Philippe Czeher, volontaire bénévole de L'HEURE CIVIQUE SAINT GEORGEAISE

Si vous avez besoin d'une aide ponctuelle et gratuite pour un petit bricolage, le rangement de votre bois de chauffage, le déplacement d'un meuble lourd, un rendez-vous chez le médecin sans transport disponible ou tout autre service, contactez le secrétariat du CCAS à la mairie : 05 16 65 10 01 et nos volontaires de L'HEURE CIVIQUE vous donneront un coup de main. Flyers Heure CIVIQUE disponibles à la mairie, présentoir du hall.

En ce qui concerne la chasse aux moustiques TIGRES, une liste de conseils "CHECKLIST ANTI MOUSTIQUES TIGRES" réalisée par L'ARS de Nouvelle Aquitaine est disponible sur Internet. C'est une liste de conseils pratiques destinés à éviter la prolifération des moustiques. Ils vivent dans un rayon de 150m autour du lieu de ponte. Pour votre confort, suivez ces précautions et communiquez-les à vos voisins.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez surtout pas, nous sommes à votre disposition, envoyez nous un mail à [monquartier@sgdd.fr](mailto:monquartier@sgdd.fr) et nous essaierons de vous répondre au mieux et le plus rapidement possible.

Le Président de la Commission  
du quartier Corniche/Port

Mr François LEPAREUR

